

Liste des tarifs pour personnes privées en vigueur au 01-01-2025

Les taux et les tarifs peuvent être modifiés à tout moment.
La Banque Triodos vous en informera par extrait de compte, Online Banking ou e-mail.

Comptes d'épargne Triodos - Généralités

Frais de gestion :

- > ouverture/clôture/redevance : 0 EUR
- Date valeur d'un versement ou d'un retrait : valeur jour

Comptes d'épargne règlementés

	Triodos Impact Savings	Triodos Impact Savings Fidelity	Triodos Impact Savings Junior
Taux de base	0.50%	0.25%	0.50%
Prime de fidélité	0.40%	1.50%	1.25%

- > Les **intérêts de base** sont calculés au jour le jour sur le solde du compte et sont versés chaque année en date valeur du 1er janvier ou lors de la clôture du compte.
- > La **prime de fidélité** est due sur les montants restés en compte pendant une ou plusieurs période(s) de 12 mois consécutifs. La prime de fidélité acquise est versée chaque trimestre avec la date valeur du 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.

Consultez les Informations clés pour l'épargnant disponibles sur www.triodos.be.

Comptes à terme Triodos

Précompte mobilier 30% sur les intérêts

Les conditions sont disponibles sur www.triodos.be/fr/epargner/compte-a-terme.
Les taux sont actualisés régulièrement.

Frais en cas de retrait anticipé (complet ou partiel) d'un contrat en cours :

- **Frais de dossier** : 1% (minimum 25 EUR - maximum 250 EUR)
- **Indemnité de rupture** : calculée en fonction du montant de l'investissement, de la durée restante et du taux d'intérêt de référence au moment de la rupture.

Le remboursement anticipé d'un contrat sans indemnité de rupture (mais avec frais de dossier) est possible dans le cadre d'un premier ou unique projet immobilier. La Banque peut demander aux clients de documenter leur demande.

Comptes-titres Triodos

Frais de transfert de titres vers un autre organisme : 25 EUR par ligne

Le compte-titres est utilisé pour les transactions concernant les produits d'investissement de différentes catégories de risques que la banque distribue.

Ne souscrivez pas avant d'avoir lu la documentation disponible sur www.triodos.be. La Banque Triodos ne comptabilise aucuns frais pour l'ouverture d'un compte-titres et pour la garde des instruments financiers. Consultez les informations sur les frais sur www.triodos.be.

Extraits de compte

- | | |
|----------------------|-------------|
| > Via Online Banking | gratuit |
| > Via la Poste | 2 EUR/envoi |

Crédit habitation Triodos

Le prospectus et la liste des tarifs en vigueur pour nos crédits hypothécaires, conformément à la législation en vigueur, sont disponibles via notre site www.triodos.be/fr/credit-habitation.

Online Banking (Internet Banking et Mobile Banking app)

L'accès au service Online Banking peut se faire à l'aide d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe, d'une identification par données biométriques ou bien à l'aide d'un digipass.

Tout digipass est strictement personnel et ne peut être transmis à des tiers.

- | | |
|---|-----------------|
| > Accès avec un nom d'utilisateur et mot de passe Online Banking
ou à l'aide de données biométriques | 0 EUR |
| > Accès avec un digipass Online Banking | 25 EUR/digipass |

La Triodos Mobile Banking app peut être téléchargée via le Play Store de Google ou l'App Store d'Apple.

Pour en savoir plus, consultez les Conditions Particulières Online Banking sur www.triodos.be ou contactez le helpdesk Online Banking au 02 548 28 00 ou via info@triodos.be.

Autres services

Frais de paiements : voir la 'Liste des tarifs des Paiements' disponible sur www.triodos.be

- | | |
|---|--|
| > Attestation bancaire (gratuit via Internet Banking) : | 10 EUR/compte |
| > Envoi recommandé : | 15 EUR |
| > Dossier de succession (pas de frais pour les mineurs) | 50 EUR/an |
| > Dossier de suivi d'un compte dormant (plus d'infos sur www.triodos.be) : | |
| > Envoi d'un recommandé : | 15 EUR |
| > Frais administratifs à l'envoi des avoirs dormants
à la Caisse des Dépôts et Consignations | 10% des avoirs dormants
(max. 200EUR) |
| > Frais de saisie | 100 EUR |

Plaintes et procédures de réclamation

Vous avez une plainte ?

- > Contactez notre service Complaints Management par courrier ou e-mail : complaints@triodos.be.

Vous n'êtes pas satisfait de notre réponse ?

- > N'hésitez pas à faire appel à Ombudsfm – Ombudsman en conflits financiers :
North Gate II, 8 Boulevard du Roi Albert II, 1000 Bruxelles
www.ombudsfm.be
ombudsman@ombudsfm.be.